



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 02 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 27 SEPTEMBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

→ **Le VENDREDI 09 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 04 OCTOBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

→ **Le VENDREDI 16 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 11 OCTOBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

→ En raison de l'Assemblée Générale du District qui a lieu le vendredi 23 octobre, la Commission de Discipline se réunira : **Le JEUDI 22 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 18 OCTOBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

→ **Le VENDREDI 30 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 25 OCTOBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

RAPPELS : Les clubs envoyant des informations complémentaires concernant la discipline doivent impérativement envoyer leurs informations par le biais de l'adresse mail sécurisée du club. Le cas échéant, le mail ne sera pas pris en compte.

La Présidente de la Commission,
Caroline PLET